

2011/3986 - Grand Projet de Ville de Lyon "La Duchère". Avenants n° 4 aux conventions ANRU n° 037 et n° 047. Participation financière à l'opération de démolition de la Barre 230 de l'OPAC du Rhône. Protocole Habitat pour la période 2009-2013. (Direction de l'Aménagement Urbain) (BMO du 24/10/2011, p. 2266)

Rapporteur : M. LEVEQUE Louis

(Adopté.)